



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

Tunisie

Question écrite n° 63396

### Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les relations diplomatiques entre la France et la Tunisie. Lors du Forum méditerranéen de Tanger qui a lieu le 10 et 11 mai derniers, M. le ministre des affaires étrangères a rencontré son homologue tunisien Habib Ben Yahia. Il lui demande si le Gouvernement peut indiquer son sentiment sur l'état actuel des relations entre la France et la Tunisie compte tenu des critiques qui ont été formulées dans la presse lors de ces derniers mois.

### Texte de la réponse

Les relations qu'entretiennent la France et la Tunisie sont anciennes et profondes. Elles se traduisent aujourd'hui par un dialogue politique soutenu, des échanges économiques extrêmement dynamiques et une coopération bilatérale très importante qui est en cours de modernisation. Dans le même temps, la France accorde la plus grande importance à la mise en oeuvre, complète et équilibrée, de l'accord d'association entre l'Union européenne et la Tunisie, entré en vigueur en mars 1997. Elle est particulièrement attachée à l'esprit d'ouverture et de partenariat qui fonde cet accord. La visite que M. Charles Josselin, ministre délégué chargé de la coopération et de la francophonie, a effectuée à Tunis les 31 mai et 1er juin dernier a permis de conforter les relations franco-tunisiennes. Elle a été l'occasion d'un dialogue franc et sans exclusive sur la question des droits de l'homme et des libertés publiques. La France est en effet persuadée que les progrès remarquables réalisés par la Tunisie sur le terrain du développement économique et social devraient s'accompagner d'un essor des libertés publiques et du respect des droits de l'homme. La France n'entend pas s'ingérer dans les affaires intérieures de la Tunisie, mais les autorités françaises, dans le cadre des relations d'amitié qui unissent les deux pays, n'hésitent pas à faire part aux autorités tunisiennes de leur préoccupation lorsque cela s'avère nécessaire et à encourager les gestes d'apaisement et d'ouverture.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63396

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 juillet 2001, page 3749

**Réponse publiée le :** 10 septembre 2001, page 5154